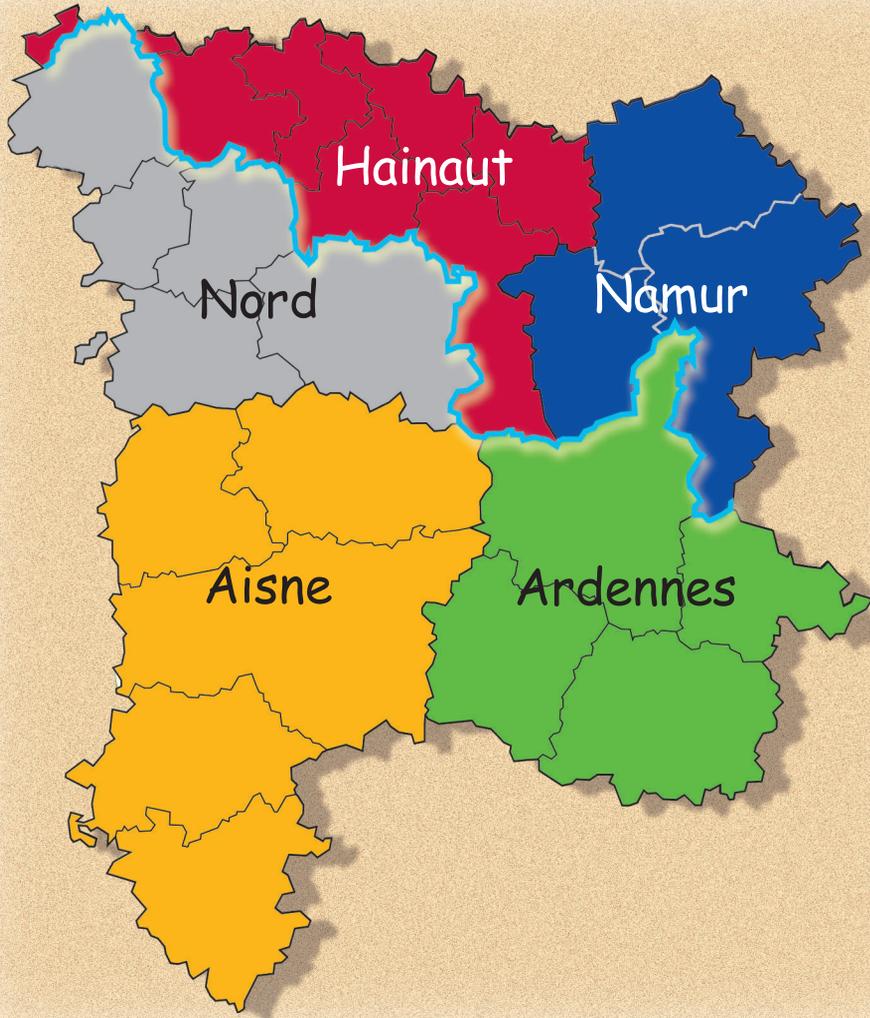


# PRÉSENTATION



PROVINCE DE HAINAUT



avec la participation du  
FEDER



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Directions Régionales des Affaires  
Sanitaires et Sociales  
de Picardie  
de Champagne-Ardenne  
du Nord - Pas-de-Calais





# Sommaire

Le tableau de bord transfrontalier de la santé. ....	3
Description de la zone Ardaisnaut	
Ardennes. ....	4
Aisne. ....	6
Hainaut. ....	8
Extension de la zone à NHANA	
Nord*. ....	10
Province de Namur. ....	12
Bibliographie. ....	14

**Comité de rédaction :**

ORS Champagne-Ardenne : Delphine Gouzer, Gaëlle Hochart, Marie Antoinette Castel Tallet  
ORS Picardie : Anne Ducamp, Philippe Lorenzo, Alain Trugeon  
OSH : Paul Berra, Pénélope Fiszman, Marie Gay, Véronique Tellier, Luc Berghmans

**Relecteurs :**

INSEE Nord - Pas-de-Calais : Eric Vaillant  
Hainaut Développement : Richard Remisz

# Le Tableau de bord transfrontalier de la santé

L'objectif du *Tableau de bord transfrontalier de la santé*, qui a pu être développé grâce à l'appui de l'Union européenne via le programme Interreg III, consiste à colliger, valider, analyser et présenter les données de santé produites par différentes institutions de part et d'autre de la frontière.

De manière générale, ce tableau de bord vise à :

- identifier des priorités de santé publique en termes de problèmes et de déterminants de santé : évolution de problèmes existants, identification de problèmes émergents ;
- analyser l'offre de soins et de services et leurs déterminants ;
- offrir une base chiffrée de référence aux personnes qui travaillent à une meilleure utilisation transfrontalière des ressources existantes ou des ressources à mobiliser.

À l'origine, seule une partie du territoire éligible Interreg III, que nous avons dénommé Ardainaut (Ardennes - Aisne - Hainaut), faisait l'objet de notre étude. Mais il est apparu évident qu'il fallait rechercher également des données relatives au département du Nord et à la province de Namur, créant ainsi la zone NHANA (acronyme des départements et provinces).

Dans le département du Nord, l'arrondissement de Dunkerque, non frontalier, a été retiré de NHANA. Pour plus de facilité de lecture, la référence au Nord sans Dunkerque s'écrit Nord\* dans l'ensemble du document.

La situation socio-sanitaire de la région concernée par le Tableau de bord est particulièrement alarmante : prévalence élevée de maladies chroniques telles que les maladies cardio-vasculaires, le diabète, l'obésité, les maladies ostéoarticulaires, les problèmes de santé mentale peu pris en charge et une présence de facteurs de risque pour ces maladies dès le jeune âge dans une proportion non négligeable de la population (excès de poids, conduites addictives, sédentarité, hypertension artérielle...).

Produire de l'information pertinente et actualisée, valider les données recueillies, les traiter, les analyser, les interpréter, tel est l'enjeu du Tableau de bord transfrontalier de la santé.

Cet outil s'inscrit dans une dynamique de connaissance et de coopération européenne, permettant une meilleure utilisation des ressources en apportant des avantages concrets aux patients, aux prestataires et aux responsables de soins de santé. Cette perspective, qui a été au centre des travaux du conseil « santé » de 2002, repris par la Commission et les États membres, vise à la fois la mobilité des patients au sein des régions frontalières, celle des prestataires de soins mais aussi la réduction des inégalités de santé et d'accès aux soins des populations d'une manière générale.

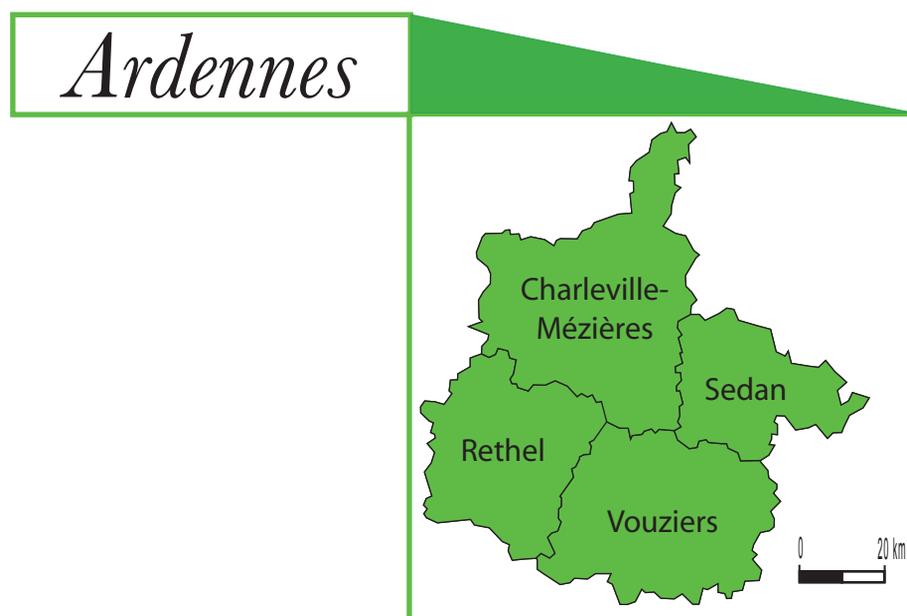
En 1998, Les arrêts Kohll et Decker, pris par la Cour européenne de Justice, avaient déjà clarifié les conditions de remboursement des dépenses de santé des ressortissants des États membres.

L'accord-cadre franco-belge signé le 30 septembre 2005 entre les ministres de la santé belge et français porte sur la coopération sanitaire transfrontalière. Il constitue une étape importante dans la mise en œuvre de l'Europe de la santé car il fournit les bases juridiques sur lesquelles les acteurs locaux pourront construire et développer leurs coopérations.

Le Tableau de bord transfrontalier de la santé se situe bien en amont des coopérations sanitaires, tant curatives que préventives. Il n'aborde pas la mobilité, ni des patients, ni des prestataires de soins. En revanche, il en constitue le préalable, nécessaire à toute action de coopération en recensant les forces et les faiblesses des territoires concernés, tant du point de vue de la démographie des professionnels de santé, des équipements disponibles que des grands problèmes de santé relevés dans les populations.

Mais cet instantané ne pourra contribuer à donner du sens aux politiques de santé transfrontalières que si ce travail d'intégration des données est ancré à la fois dans une dimension territoriale (niveaux national, régional, local), ce à quoi il s'emploie dans cette première version, mais aussi temporelle (hier, aujourd'hui, demain) permettant d'évaluer l'impact des politiques prises. La pérennisation du recueil d'informations, support de ce Tableau de bord est sans aucun doute le challenge auquel doivent maintenant s'atteler l'ensemble des équipes et institutions concernées.

# Description de la zone Ardaïsnaut



## Le département des Ardennes

Créé en 1790, le département des Ardennes doit son nom à la forêt des Ardennes qui occupait alors la plus grande partie du territoire. En 1800, sont créés les arrondissements mais il faudra attendre 1942 pour avoir le découpage actuel.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le département a profité de l'essor économique provoqué par la Révolution industrielle et a développé deux grandes branches d'activité : la métallurgie et le textile. La première est localisée dans la vallée de la Meuse – espace s'étalant du nord au nord-est des Ardennes – où la fonderie et le travail des métaux représentaient alors les activités industrielles les plus importantes du département.

La seconde, le textile, a rendu célèbre la ville de Mouzon pour la fabrication industrielle de ses feutres de laine, mais surtout Sedan pour ses illustres industries drapières. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Sedan figurait parmi les plus grandes cités drapières d'Europe.

La crise économique survenue dans les années 1960 n'a pas fait perdre aux Ardennes sa connotation industrielle : l'intégration de nouvelles technologies a permis le maintien des industries traditionnelles. Aujourd'hui, les entreprises de forge-estampage représentent 35 % de la production française, la fonderie 10 % et la boulonnerie 15 %. Quant au textile, son activité se résume à une seule grosse entreprise.

Au total, le secteur de l'industrie emploie plus d'un quart de la population active ardennaise.

Les Ardennes recensent 288 550 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Ce département ne cesse de se dépeupler en raison d'un déficit migratoire important. Cette situation résulte de plusieurs facteurs concomitants, dont :

- la situation géographique défavorable du département face aux pôles décisionnels. Ainsi, les Ardennais ne sont pas suffisamment proches de la région parisienne pour aller y travailler tout en résidant dans leur département. De plus, ils sont attirés par Reims, ville vers laquelle les jeunes partent faire leurs études et trouver un emploi ;
- la crise économique. Celle-ci, particulièrement importante dans le secteur industriel, a favorisé l'émigration ;
- l'attrait vers le littoral et les régions ensoleillées est un phénomène qui est également observé dans ce département.

Avec une densité deux fois moins élevée que la densité française (55 habitants au km<sup>2</sup> contre 111 au 1<sup>er</sup> janvier 2004), les Ardennes font partie des départements à faible densité de population (66<sup>e</sup> rang par ordre décroissant). Le département présente cependant de fortes disparités géographiques.

Ainsi, la majorité de la population se concentre le long de la vallée de la Meuse où les villes de Charleville-Mézières (chef-lieu du département) et Sedan rassemblent à elles seules un tiers de la population ardennaise. À l'opposé, le sud du département – constitué des arrondissements de Rethel et Vouziers – est faiblement peuplé. L'activité agricole y est prépondérante, notamment celle concernant les grandes cultures (céréales, oléo-protéagineux, etc.).

L'arrondissement de Vouziers compte la plus petite densité avec seulement 16 habitants au km<sup>2</sup>. Celui de Rethel est un peu plus densément peuplé. Il bénéficie de la proximité de Reims, accessible en 30 minutes par voie rapide, et de sa population qui cherche à élire domicile dans des campagnes où les terrains sont financièrement plus abordables.

La diversité des paysages et la pluralité des sites historiques font partie des atouts sur lesquels s'appuie le département pour promouvoir le tourisme. En effet, forteresses, églises fortifiées, châteaux forts... s'érigent dans la mosaïque des paysages ardennais. À cela s'ajoutent les différentes manifestations culturelles (fêtes médiévales de Sedan, festival mondial des théâtres de marionnettes à Charleville-Mézières...).

Enfin, le passé industriel du département, qui a contribué à forger l'identité ardennaise, fait partie intégrante du tourisme où les divers musées témoignent du savoir-faire des ouvriers ardennais.

### La région Champagne-Ardenne

Région intermédiaire entre le bassin parisien et l'Est de la France, la Champagne-Ardenne est constituée de quatre départements occupant 5 % du territoire français en terme de superficie. Sa population, 1 334 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2005, la classe au 18<sup>e</sup> rang des 22 régions de la France métropolitaine.

La Champagne-Ardenne constitue la première région septentrionale de « la France du vide », diagonale Nord/Est – Sud/Ouest représentant les zones de faibles densités de population. Elle n'a jamais été une région densément peuplée. Dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que la population française continuait de s'accroître, la population champardennaise stagnait puis déclinait dès 1891.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, elle connaît cependant un tel regain démographique que ses taux de fécondité étaient, après la région Picardie, les plus élevés de France. Néanmoins, la population s'est accrue lentement car, parallèlement, le solde migratoire était essentiellement négatif.

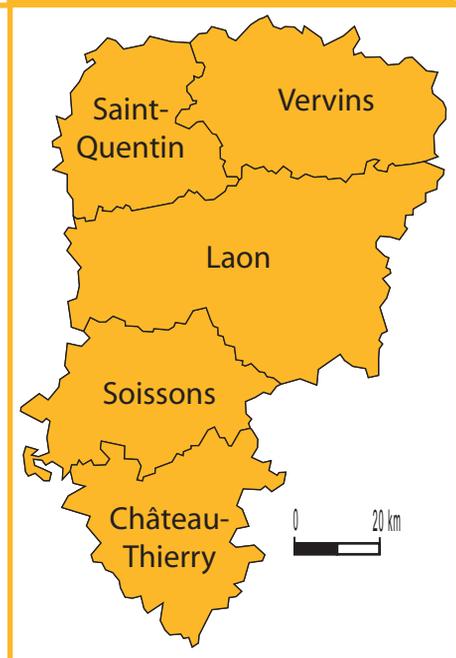
Les années 1970 marquent la fin du baby-boom et, en Champagne-Ardenne, la natalité baisse tandis que le déficit migratoire se poursuit. La croissance de la population alors faible, devient quasi nulle puis négative depuis 1990.

Région d'émigration, les principaux échanges migratoires champardennais ont lieu avec ses régions limitrophes : Nord - Pas-de-Calais, Île-de-France, Franche-Comté, Bourgogne, Lorraine et Picardie. Cette dernière présente en plus la particularité d'apporter plus d'habitants à la Champagne-Ardenne qu'elle n'en reçoit.

Avec 7 % de l'emploi total régional, l'agriculture est un des deux grands secteurs d'activité de l'économie champardennaise. Elle repose essentiellement sur les grandes cultures céréalières mais aussi sur le vignoble de qualité avec la production des vins de champagne. L'industrie constitue l'autre grand secteur d'activité avec 21 % de l'emploi total (17 % en France). En revanche, les services sont moins présents comparativement à la France où ils représentent 53 % des emplois totaux (60 % en France).



# Aisne



## Le département de l'Aisne

L'Aisne a été créé en 1790 à partir de territoires appartenant aux provinces de la Picardie, qui lui a donné la Thiérache (arrondissement de Vervins) et le Vermandois (arrondissement de Saint-Quentin) et de l'Île-de-France, qui a fourni les terres du sud de l'Aisne. Le département doit son nom à la rivière éponyme qui le traverse d'est en ouest. En 1800, il était constitué des cinq arrondissements qui le composent aujourd'hui.

L'Aisne recense 535 719 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Cela le place au 14<sup>e</sup> rang des départements français en terme de superficie, et au 50<sup>e</sup> rang en terme de densité (73 habitants au km<sup>2</sup> contre 111 au niveau national).

Sa population a suivi des évolutions démographiques contrastées. Jusqu'en 1870, l'Aisne connaissait une forte poussée démographique, exclusivement rurale, avec des industries implantées dans les campagnes et spécialisées dans le textile et la métallurgie. Les nombreux combats de 1870 affaiblirent le département et la population commença à décliner. La Seconde Guerre mondiale mit l'Aisne dans un chaos démographique et économique.

Le baby-boom qui s'ensuivit ne profita pas pleinement à l'Aisne. Département le plus peuplé de la région Picardie en 1946, la population de l'Aisne se voit dépasser par celle du département de l'Oise en 1968 puis par celle de la Somme en 1975.

Outre la baisse de la fécondité, la faible croissance de l'Aisne résulte du déficit migratoire qui concerne en partie les jeunes. En l'absence de pôle d'attraction et de faculté importante, ces jeunes rejoignent l'Île-de-France ou les grandes métropoles pour y poursuivre leurs études ou débiter dans la vie active.

Au sein du département, les arrondissements de Château-Thierry et Soissons, situés dans le sud de l'Aisne, enregistrent un excédent de population. La proximité avec la région parisienne et Reims explique la venue d'une nouvelle population en quête de terrains moins onéreux.

En avançant vers le nord du département, la situation change. L'arrondissement de Laon a une population qui varie peu : le solde naturel parvient à compenser le déficit migratoire.

Enfin, les autres arrondissements sont en déclin démographique. Ainsi, Vervins constitue un arrondissement rural et âgé qui se vide de ses habitants en raison d'un déficit migratoire lié à la crise laitière et à l'absence de ville disposant d'atouts suffisants pour enrayer ces départs.

Quant à Saint-Quentin, les multiples fermetures d'entreprises et d'industries du textile ont aggravé le taux de chômage accentuant ainsi l'émigration. La ville de Saint-Quentin a perdu 3,7 % de sa population entre 1999 et 2004, passant de 59 000 à 56 900 habitants.

Concernant l'économie, outre le secteur des services qui représente 54,4 % de l'emploi salarié total du département en 2004, le tissu productif axonnais est basé sur l'industrie. Avec 20,9 % de l'emploi total, ses principales filières sont les industries de biens intermédiaires (notamment la métallurgie et la transformation des métaux, la chimie, le caoutchouc et le plastique) et les industries agro-alimentaires. Viennent ensuite les secteurs du commerce (12,8 % de l'emploi total), de l'artisanat (9,3 %), du bâtiment (6,4 %) et enfin de l'agriculture (5,5 %).

## La région Picardie

Située entre l'Île-de-France et le Nord - Pas-de-Calais, la Picardie se caractérise à l'ouest par une ouverture maritime sur la Manche et à l'est par une frontière avec la Belgique.

La Picardie compte trois départements (l'Aisne, l'Oise et la Somme) représentant 1 877 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2005, la plaçant ainsi au 12<sup>e</sup> rang des régions françaises en terme de population. Par rapport à 1999, sa population a progressé de 0,17 % par an. Cette faible croissance s'explique par l'importance de son déficit migratoire (-0,27 % par an), son excédent naturel étant largement positif (+0,44 % par an).

La Picardie appartient à la « France féconde », territoire englobant les régions du nord et de l'ouest de la France. Cette situation n'est pas nouvelle. Si au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les pertes humaines sont conséquentes, elles ne sont compensées qu'à partir de 1962 grâce au baby-boom.

Celui-ci, présent dans toutes les régions françaises, a été particulièrement important en Picardie. La baisse de la natalité marquant la fin du baby-boom a touché toutes les régions mais la Picardie a conservé des taux élevés comparativement aux autres régions.

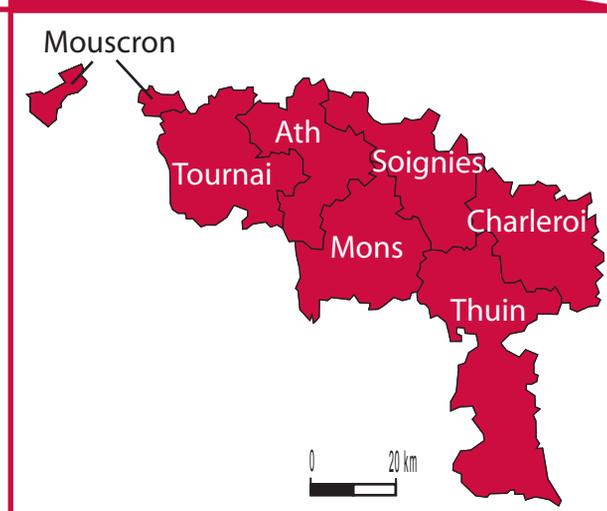
Actuellement, seuls le département de l'Oise et le sud de l'Aisne ont un solde migratoire positif. Leur proximité avec la région parisienne leur assure l'arrivée d'une population jeune travaillant sur Paris ainsi qu'un accroissement naturel. À l'opposé, le reste de la Picardie stagne grâce à sa fécondité.

Historiquement terre de passage en raison des nombreuses invasions, la Picardie est aussi une terre d'agriculture et d'industrie. Environ 70 % du territoire picard est destiné à l'agriculture dont la moitié (50,7 %) est occupé par les céréales en 2002. Concernant l'industrie, l'emploi industriel représente 22,3 % de l'emploi total contre 17,1 % en France métropolitaine, ce qui situe la Picardie au 2<sup>e</sup> rang des régions françaises.

Le département de l'Oise est le plus industriel de la région avec 24 % de l'emploi total. Ce département concentre actuellement les industries les plus récentes ainsi que les centres de recherche. Viennent ensuite la Somme (22 %) et l'Aisne (21 %).



# Hainaut



La province du Hainaut compte sept arrondissements répartis sur une superficie totale correspondant à plus de 12 % du territoire belge. Près de 40 % de la population wallonne habite en territoire hainuyer.

Le Hainaut a connu un développement important durant la grande époque industrielle. Celle-ci a entraîné un fort accroissement démographique durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle : de 613 179 habitants en 1831 la population est passée à 1 048 546 habitants en 1890. Le recensement de 1866 montrait même que le Hainaut apparaissait alors comme la province la plus peuplée de Belgique (aujourd'hui un peu plus de 12 % de la population belge).

Spécialisée dans l'industrie lourde et extractive (mines, carrières, sidérurgie, verreries, glaceries...), la province du Hainaut était prospère au début du XX<sup>e</sup> siècle et le niveau de vie des travailleurs ne cessait de croître. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'industrie a subi un déclin. Les entreprises agricoles, autre activité économique importante, ont également souffert comme dans d'autres régions d'Europe. La reconversion économique a été difficile : population globalement ouvrière, peu formée à d'autres disciplines, pollution importante de larges zones, rendant celles-ci moins attractives pour y installer d'autres activités, etc. Progressivement, le Hainaut est devenu, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, une région à faible revenu, avec un taux de chômage élevé. Aujourd'hui, le secteur tertiaire et la construction fournissent 77 % du PIB hainuyer.

Jadis connu sous le nom de « Capitale du Pays noir », l'un des bassins les plus prospères de la Révolution industrielle spécialisé dans la production de charbon, de l'acier et du verre, Charleroi est un centre économique et culturel d'une agglomération de près de 200 000 habitants. Deuxième employeur après le secteur de la construction, l'industrie métallurgique reste le flambeau de la région. Charleroi est le berceau de la bande dessinée belge avec l'école de Marcinelle illustrée par les éditions Dupuis.

L'arrondissement de Thuin est le plus méridional de la province du Hainaut. Avec une superficie représentant le quart de la province, il est aussi celui qui a le plus long développement de frontière avec la France, laquelle le délimite à l'ouest et au sud. Le territoire est essentiellement agricole et un quart de sa superficie est boisé. La beauté du paysage a permis d'y développer le tourisme. Cet arrondissement est en étroite relation avec l'arrondissement voisin de Philippeville appartenant à la province de Namur. Tous deux présentent de nombreuses caractéristiques communes tant sur le plan du paysage et de la population, que sur celui de l'activité économique, des infrastructures et des problèmes de santé. Les relations transfrontalières sont également une tradition importante de cet arrondissement mais l'extrême ruralité de la région, tant côté belge que français, limite sans doute l'intensité des échanges.

L'arrondissement de Soignies est mondialement connu pour l'extraction de la célèbre pierre bleue et ses ascenseurs à bateaux dont les plus anciens - toujours en fonctionnement - ont été reconnus patrimoine mondial par l'UNESCO. Le secteur métallurgique emploie de nombreux travailleurs dans une région du centre où l'immigration italienne est très visible.

Ancienne capitale des Francs, Tournai est la plus grande commune de Belgique, chef-lieu d'un arrondissement dont l'activité économique est historiquement centrée sur le textile, la présence dans le sous-sol de calcaire carbonifère (pouvant être utilisé comme pierre de taille ou être transformé en chaux et ciment) et l'agro-industrie.

Plus petit arrondissement du Hainaut, Mouscron-Comines est aussi le dernier à avoir rejoint la province puisqu'il appartenait à la Flandre occidentale jusqu'en 1963. Cet arrondissement est particulièrement connu pour son industrie textile qui s'est développée dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Les arrondissements de Mouscron et Tournai sont ceux qui sont probablement les plus naturellement tournés vers la France : on passe imperceptiblement de Mouscron à Tourcoing et leurs populations sont identiques.

Ath est le chef-lieu d'un arrondissement très rural et connu pour son agro-industrie (brasseries, sucreries...) et est situé à mi-chemin entre Bruxelles et Lille. Le revenu par habitant de l'arrondissement y est le plus important du Hainaut.

L'arrondissement de Mons est historiquement lié à l'histoire des charbonnages. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la région dite du « Borinage » fournissait l'ensemble des besoins belges et 75 % des besoins français. Après la Seconde Guerre mondiale, de nombreux travailleurs étrangers, principalement italiens, s'engagèrent comme mineurs et s'installèrent définitivement dans la région. Aujourd'hui, l'arrondissement de Mons connaît le taux de chômage le plus important du Hainaut.

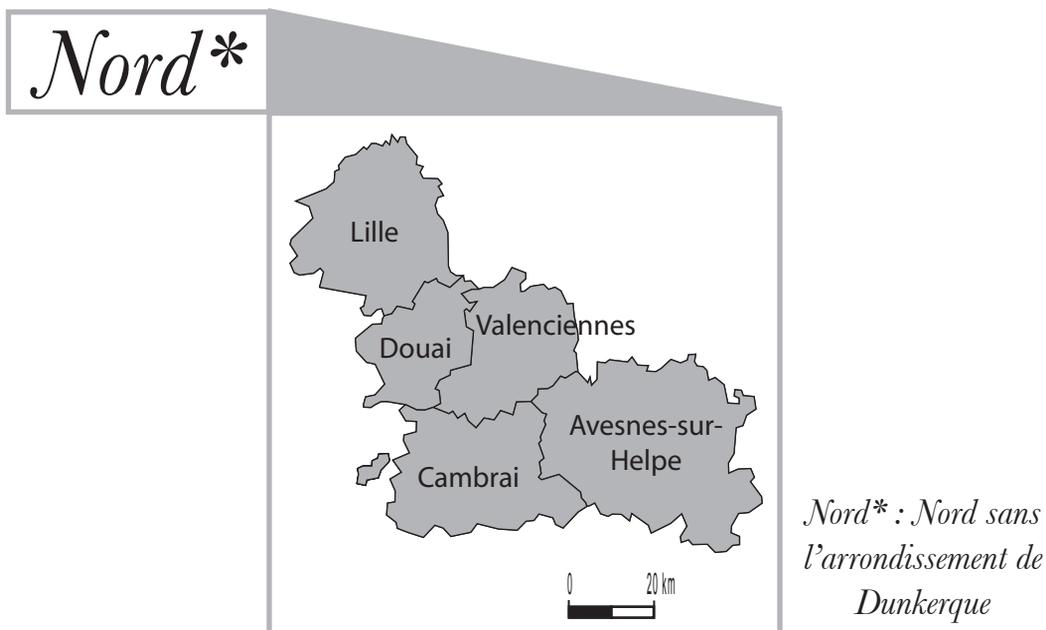
Le Hainaut est donc une province contrastée : ceinture industrielle à population dense et pollution importante ; nord et sud très ruraux.

Le nord bénéficie de terres agricoles très fertiles structurées en larges étendues arables. La population y est plus aisée et plus jeune car elle bénéficie de la périurbanisation de Bruxelles.

Le sud est partagé entre prairies en bocages et forêts. Les entreprises agricoles privilégient l'élevage et l'extraction de bois constitue une activité économique non négligeable qui apporte un complément de revenus à de nombreuses familles.



# Extension de la zone à NHANA



## Le département du Nord\*

Formé de la Flandre française, du Cambrésis et de la partie occidentale du Hainaut français, le département du Nord a été créé en 1790 et compte aujourd'hui six arrondissements. Il présente la particularité d'avoir sur toute sa longueur une frontière avec la Belgique. Cette spécificité géographique se retrouve dans la culture, la langue et l'histoire industrielle communes. Elle favorise à la fois les échanges et le travail frontalier.

Premier département français métropolitain en terme de population, le Nord recense 2 577 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Sa densité, 449 habitants par km<sup>2</sup>, le positionne au 9<sup>e</sup> rang des départements métropolitains (111 habitants par km<sup>2</sup> pour la France métropolitaine).

Ces fortes densités s'expliquent en partie par le fait que dès le XIX<sup>e</sup> siècle, la région était particulièrement attractive en matière d'emploi. Elle nécessitait en effet une main-d'œuvre importante pour l'exploitation des bassins miniers et pour les industries textiles (notamment à Lille, Roubaix et Tourcoing). Puis, en quelques années, à cause de la baisse d'intérêt pour le charbon (au profit des hydrocarbures, de l'électricité et du charbon importé), de la crise du textile et de la chimie, le Nord subit une véritable désindustrialisation et, avec elle, une montée du chômage, même si des entreprises réussirent à sauvegarder une économie régionale (agriculture intensive, travail des métaux, production de verres, d'engrais, firmes familiales, implantations d'entreprises automobiles).

D'une façon générale, le Nord n'attire plus de population, du fait notamment de sa désindustrialisation.

Le département se tourne alors vers le secteur tertiaire, plus créateur d'emplois, représentant en 2004 trois quarts des emplois salariés. Les emplois dans ce secteur sont surtout liés à l'éducation, la santé et l'action sociale, puis aux services aux entreprises et au commerce. L'industrie emploie 18 % des salariés du département, principalement regroupés dans les industries des biens intermédiaires.

Le département du Nord sans Dunkerque (noté Nord\*) comptabilise 2 179 769 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2000 et possède une densité de 507 habitants par km<sup>2</sup>. Avec 1 347 habitants au km<sup>2</sup>, l'arrondissement de Lille est le plus dense. La métropole lilloise focalise d'ailleurs tous les intérêts.

Le nord du département forme donc un tissu de population compact en harmonie avec les fortes densités de Hainaut ; en opposition, le sud du département se rapproche plus des densités de l'Aisne et des Ardennes.

## La région Nord - Pas-de-Calais

Avec ses deux départements, la région Nord - Pas-de-Calais se classe au 4<sup>e</sup> rang des régions françaises en terme de population avec 4 028 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Sa densité, 324 habitants par km<sup>2</sup>, est trois fois supérieure à celle de la France (111 h/km<sup>2</sup>) la classant ainsi au 2<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines, juste derrière l'Île-de-France.

Cette situation résulte principalement de deux phénomènes.

En premier lieu, la fécondité régionale est depuis longtemps fort élevée. En 2004, le Nord - Pas-de-Calais présente l'indice conjoncturel de fécondité le plus élevé de France avec 1,99 enfant par femme. Cela contribue à la jeunesse de sa population où les moins de 26 ans représentent 42,2 % de la population régionale contre 37,8 % en France métropolitaine. Elle est ainsi la région la plus jeune de France métropolitaine et figure parmi les régions les plus jeunes au niveau européen.

En second lieu, le passé industriel de la région, où le charbon, le textile et la sidérurgie ont constitué pendant plus d'un siècle les piliers de son économie, a suscité trois vagues d'immigration. La première fut l'immigration belge au début du XIX<sup>e</sup> siècle avec d'abord les Flamands qui se sont installés dans la région et ensuite les Wallons. La seconde vague d'immigration a eu lieu entre les deux conflits mondiaux. Après la Première Guerre mondiale, la région meurtrie par les combats avait plus que jamais besoin de main-d'œuvre pour travailler dans les mines. En 1925, elle comptait environ 75 000 mineurs étrangers en majorité polonais. Enfin, la troisième vague d'immigration a eu lieu après la Seconde Guerre mondiale avec l'arrivée des Italiens puis des Maghrébins venus travailler dans les mines et les industries textiles.

Avec la fin de l'ère industrielle dans les années 1960, la région connaît des mutations industrielles.

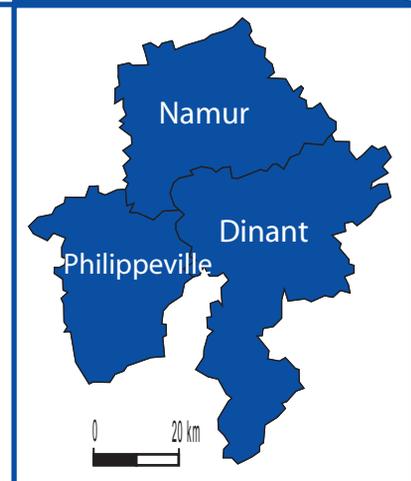
Le textile se reconvertit vers des productions de meilleure qualité et plus spécialisées. Les industries sidérurgiques de la vallée de la Sambre et du Valenciennois ont progressivement été fermées. D'autres se sont installées à Dunkerque, qui a également vu se développer la pétrochimie. Enfin, dans le bassin houiller (où l'activité minière a totalement disparu avec la fermeture du dernier puit en 1990) se sont implantées des industries nouvelles comme l'automobile et la plasturgie.

Malgré ces reconversions, les pertes d'emplois ont été inévitables. Dans les années 1970, le Nord - Pas-de-Calais se tourne alors vers le secteur tertiaire, peu présent mais plus prometteur en terme d'emplois. Rapidement, la région comble son retard par rapport à la France et, en 1999, le tertiaire représente 70,9 % des emplois régionaux (71,8 % pour la France métropolitaine). L'activité commerciale est dynamique et la région se classe au premier rang national dans le domaine de la vente à distance.

Le Nord - Pas-de-Calais maintient toutefois une large part de son activité dans l'industrie avec 21 % des emplois en 1999 (18,2 % en France métropolitaine). Ses pôles de compétence sont variés (industries agro-alimentaire, sidérurgie et fabrication des métaux, automobiles, ferroviaires...). Enfin, la construction concerne 5,5 % des emplois et l'agriculture 2,6 % dans la région (respectivement 5,8 % et 4,2 % en France).



# *La province de Namur*



Avec 3 666 km<sup>2</sup>, le territoire de la province de Namur représente 22 % de la superficie de la Wallonie et 12 % de celle de la Belgique. Constituée de trois arrondissements, la province occupe une position géographique stratégique privilégiée qui a marqué sa destinée tout au long de son histoire. Province rurale par excellence, la province de Namur se caractérise par des paysages variés passant des champs labourés aux reliefs et hauts plateaux boisés de l'Ardenne. La population y est très diversifiée, partagée entre l'urbain voué au secteur public et aux activités tertiaires (à Namur surtout), le rural entre Fagnes et Famenne (deux types de paysage rural des arrondissements de Dinant et Philippeville au sud de la province) et l'industriel dans la Basse Sambre (à l'ouest de l'arrondissement de Namur). La population active agricole est proportionnellement l'une des plus élevées du pays.

Fin XVIII<sup>e</sup>, début XIX<sup>e</sup> siècle, la province de Namur bénéficia d'une forte expansion économique grâce à ses multiples industries (cristallerie, faïencerie, coutellerie, papeterie, mines de plomb) qui s'accompagna d'un accroissement démographique conséquent. La province de Namur comptait 286 075 habitants en 1856 contre seulement 176 000 en 1816. Les forêts qui couvraient la grande partie du territoire participèrent aux besoins croissants de l'industrie minière et le déboisement fut massif. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on vit se développer, en complément, les secteurs de la métallurgie, de la verrerie et de la céramique qui drainèrent de plus en plus de travailleurs jusqu'en 1910 (on comptait 28 150 ouvriers en 1910 dans les différents secteurs de l'industrie de la province contre 7 220 en 1846). Entre 1910 et 1958, la province de Namur subit une émigration de près de 10 % de sa population suite à une stagnation de l'outil industriel et à la libération continue de la main-d'œuvre occupée à l'agriculture.

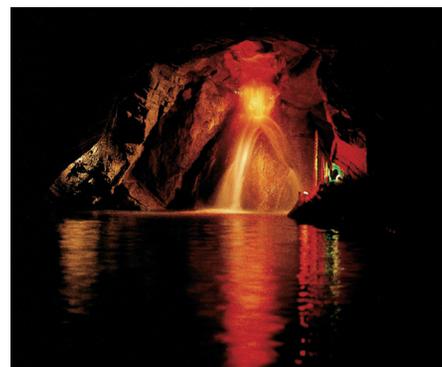
Début des années 1970, des parcs industriels axés notamment sur le développement des nouvelles technologies commencèrent à se développer. Épargnée par l'empreinte de l'industrie lourde, la province de Namur a progressivement acquis une vocation de centre de services, d'échanges commerciaux et d'accueil touristique au sein de l'Europe des régions. L'investissement des entreprises a fortement progressé au cours du temps, particulièrement dans l'arrondissement de Namur. Le produit intérieur brut de la province repose, pour plus de 70 %, sur l'activité développée dans cet arrondissement. Le tissu productif de la province est essentiellement constitué d'entreprises de petite dimension. Dans les arrondissements de Philippeville et Dinant, les activités reposent en partie sur l'agriculture (élevage, sylviculture), la construction, les services de type social (éducation, soins de santé) et le tourisme. À cet égard, il existe de nombreux échanges entre l'arrondissement de Thuin (Hainaut) et celui de Philippeville ; l'arrondissement de Namur étant, par contre, nettement orienté vers des branches de services (activités financières, immobilier, location, services aux entreprises).

Devenue capitale de la Wallonie le 11 décembre 1986, la ville de Namur est le siège du gouvernement et du parlement wallons. Elle abrite la plus grande partie de l'administration de la Région wallonne. La ville et la province sont situées au cœur d'un important réseau routier, ferroviaire et fluvial.

Avec une superficie presque identique à celle de la province du Hainaut, la province de Namur est une des moins peuplées de Belgique (4,3 % de la population belge). Elle compte à peine 13 % de

la population wallonne dont près des deux tiers habitent l'arrondissement de Namur. Les arrondissements de Dinant et Philippeville recensent moins de 70 habitants au km<sup>2</sup> (la moyenne belge approchant 340 habitants au km<sup>2</sup>). Les jeunes de moins de 19 ans représentent près de 23 % de la population totale, proportion particulièrement élevée en Belgique.

Autant l'arrondissement et la ville de Namur sont privilégiés quant aux modes de communication, autant les deux arrondissements du sud, Philippeville et Dinant, se caractérisent par une infrastructure routière relativement peu développée en terme de grands axes, peu de chemins de fer et pas de circulation fluviale. Un seul grand axe, à cheval sur les provinces de Namur et du Hainaut, part de la ville de Charleroi pour atteindre la commune de Couvin, du nord au sud. Dans les trois arrondissements de Dinant, Philippeville et Thuin, la précarité a un visage plus rural que dans ceux de Charleroi, Mons et Namur, où la population précarisée est urbaine. Il s'agit, notamment, de personnes vivant, pour certaines d'entre elles à l'année, dans des campings. Par contre, ces mêmes arrondissements ont vu se développer un tissu associatif dynamique ainsi que des projets touristiques intéressants (réserves naturelles, lac de Virelles, région des Eaux vives, lacs de l'Eau d'Heure).



# Bibliographie

Baleste Marcel, Boyer Jean-Claude, Montagné-Villette Solange, Gras Jacques, Vareille Claude - **La France ; Les 22 régions** - Éditions Armand Colin. Paris, 4<sup>e</sup> édition 1999 (1<sup>re</sup> version 1993), 332 pages.

Billen C., Canonne X., Duvosquel J-M - **Des paysages variés, une province plurielle** - in **Hainaut : mille ans pour l'avenir**. Fonds Mercator, 1998.

Crédit communal - **La province hier et aujourd'hui** - Monographies. Presses GEDIT. Hainaut D/1976/0348/7. Namur D/1976/0348/9.

Dumont Gérard-François - **La population de la France** - Éditions Ellipses. Paris, 2000. 240 pages.

INED - **Populations. L'état des connaissances. La France ; l'Europe ; le monde** - Éditions La Découverte. Paris, 1996, 334 pages.

Noin Daniel et Chauviré Yvan - **La population de la France** - Éditions Armand Colin. Paris, 5<sup>e</sup> édition 1999 (1<sup>re</sup> version 1986), 207 pages.

Omalek Laure - **Projections régionales de population pour 2030 : l'impact des migrations** – n° 805, septembre 2001- Division Études territoriales, INSEE.

Piercy Philippe - **La France ; Le fait régional** - Collection Carré Géographie ; Éditions Hachette. Paris, 2000, 288 pages.

Vallin Jacques - **La population française** - Éditions La Découverte. Collection Repères. Paris, nouvelle édition 1994 (1<sup>re</sup> version 1989), 124 pages.

## Sitographie

<http://hainaut.wallonie.be/spip/index.php3>

<http://www.province.namur.be>

<http://mineshainaut.ibelgique.com/index.htm>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Namur>

<http://www.belweb.com/annuaires/index.php?catid=122>

<http://objectif1hainaut.wallonie.be/intro.php>

<http://www.insee.fr>

<http://www.ined.fr>



## Observatoire Régional de la Santé de Champagne - Ardenne



48, rue du Barbâtre  
F - 51100 REIMS  
Tél. : + 33(0)3 26 86 13 65  
E-mail : orsca@wanadoo.fr

## Observatoire Régional de la Santé de Picardie



Faculté de Médecine  
3, rue des Louvels  
F - 80036 AMIENS cedex 1  
Tél. : + 33 (0)3 22 82 77 24  
E-mail : ors@sa.u-picardie.fr  
Web : <http://www.ors.u-picardie.fr/>

## Observatoire de la Santé du Hainaut

PROVINCE DE HAINAUT



rue Saint-Antoine 1  
B - 7021 HAVRE  
Tél. : + 32 (0)65 87 96 00  
E-mail : [observatoire.sante@hainaut.be](mailto:observatoire.sante@hainaut.be)  
Web : <http://observatoiresante.hainaut.be>

## Observatoire Franco - Belge de la Santé



11, allée Vauban  
F - 59662 Villeneuve d'Ascq Cedex  
Tél. : + 33 (0)3 20 05 74 37  
E-mail : [ofbs@cram-nordpicardie.fr](mailto:ofbs@cram-nordpicardie.fr)  
Web : <http://www.ofbs.eu>

## Portail des projets transfrontaliers de santé :

<http://www.santetransfrontaliere.org>

### Copyrights

Microsoft Office X  
Adobe Illustrator®  
Adobe® InDesign®  
Philcarto©

### Réalisation

Macintosh® PowerBook G4

ISBN 2-909195-33-3

Imprimé en mai 2006

### Crédits photos

Dessirier, Goupi, Lefebvre - Cdt Aisne  
C. Carpentier - FTPH  
J. Tribhout- Cdt Nord  
C. Genard - FTPN